

Chères amies et collègues,  
Bonjour à toutes et à tous.

Je suis Isabelle Collet, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, Présidente de l'ARGEF (Association de recherche sur le genre en éducation et formation) et au CA de l'ANEF (Association Nationale des Études Féministes).

Je suis accompagnée pour cette journée par Geneviève Pezeu Doctorante à Paris5 et également au CA de l'ANEF et de l'ARGEF.

C'est au nom de ces deux associations que nous vous accueillons aujourd'hui pour cette journée de réflexion sur la pertinence des cours en ligne pour enseigner le genre. C'est une réflexion car nous ne sommes pas venues avec des réponses, mais avec beaucoup de questions que nous allons tâcher d'éclairer sous divers angles, avec des MOOC, avec des solutions qui n'en sont pas, avec un regard critique également.

Si nous sommes ici, c'est grâce au soutien logistique et financier de la MIPADI, la mission de la parité et de la lutte contre les discriminations du Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche, et plus particulièrement de sa cheffe, Agnès Netter et de Maria Eleonora Sanna, chargée d'études Parité. Nous les remercions très sincèrement pour le soutien sans faille qu'elles apportent à nos associations.

Nous allons donc parler toute cette journée de MOOC *Massive Open Online Course*. La Commission générale de terminologie nous propose d'utiliser l'acronyme CLOT : Cours en Ligne Ouvert à Tous, mais souvenons-nous qu'elle a rarement de bonnes inspirations, si on en croit la manière dont elle refuse l'usage du terme Genre.

Il y a également la formulation de l'initiative Sillages, que nous entendrons cet après-midi, qui utilise le terme de FLOT : Formation en Ligne Ouverte à Tous et toutes.

Nous pouvons aussi utiliser la proposition québécoise CLOM, Cours en Ligne Ouvert et Massif, qui a, pour nous, le gros avantage d'être épïcène, comme l'est d'ailleurs la formulation anglaise de MOOC.

Un MOOC est une forme d'enseignement à distance, un télé-enseignement, pour employer sciemment un terme déjà vieillot. Ce qui fait la particularité d'un télé-enseignement par MOOC, c'est que les cours sont ouverts à tous et toutes, ce qui signifie que tout le monde peut s'inscrire gratuitement et suivre les cours depuis son ordinateur dans le lieu de son choix. Les interactions entre la ou les personnes qui dispensent le cours se font par internet, ainsi que les relations éventuelles entre les apprenant·e·s. Le plus souvent les contenus utilisés sont libres de droit.

A partir de ces principes, de multiples variations sont possibles. Certains MOOC proposent des certifications, la plupart du temps payantes. Les formats et contenus sont très divers : depuis le simple cours filmé jusqu'à des séquences nécessitant une ingénierie de formation très élaborée, différentes typologies de MOOC nous seront présentés dans un instant par Véronique Perry.

Les MOOC sont présentés comme la révolution de l'enseignement supérieur : les universités américaines qui annoncent des centaines de milliers d'inscrit·e·s à leur cours suscitent bien des envies. En France, des universités et des organismes de formation mettent sur pied des MOOC, avec l'aval du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'arrivée des MOOC dans le paysage universitaire en France ou en Suisse romande est considérée néanmoins avec une certaine méfiance. N'est-ce pas un moyen souterrain pour remplacer les professeur·e·s par une vidéo de leur cours, et ainsi indéfiniment dérouler d'année en année le même cours, permettant d'économiser des postes ? Un bataillon de tâcheron·ne·s universitaires sous-payés se chargeant *in fine* de corriger les copies

**Fiona Hollands**, de l'Université Columbia, et **Devayani Tirthali**, de l'Université Brown montrent que le temps de conception d'un MOOC est trois fois supérieur à

celui d'un cours classique. Pour créer par exemple 10 minutes d'une vidéo, il faut environ 6 heures de travail. En général le professeur·e développeur·e du MOOC doit consacrer 400 à 600 heures de travail, ce qui équivaut à 26% de sa tâche annuelle.

Si un MOOC basique peut être bradé à 30 000 €, les prix se situent plutôt autour de 90 000 €, voire le triple pour les plus élaborés.

A l'époque du grand plan Informatique pour tous, dans les années 1980, des prédictions annonçaient déjà la prochaine suppression des enseignant·e·s au profit de l'ordinateur, supposé plus équitable avec les élèves. Et bien sûr beaucoup moins cher ! Le même fantasme réapparaît pour les MOOC. Le fait que ce soit du non-sens ne signifie pas que certain·e·s ne soient pas tenté·e·s par l'idée.

Si l'argument de l'époque était l'impartialité supposée de l'ordinateur, celui d'aujourd'hui serait la démocratie. Le MOOC serait l'outil universel permettant de former tout le monde à tout.

Démocratique ? Pour utiliser un MOOC, il faut accéder à un ordinateur, savoir s'en servir, avoir une chambre à soi, avoir une certaine familiarité avec la culture universitaire et tout autre élément du *curriculum* caché d'un MOOC, en particulier, celui injecté dans le programme de cours par ses concepteurs-trices.

Quand Nadine Plateau dit, par exemple, que les programmes scolaires ont été pensés pour des hommes blancs hétéro de milieu bourgeois, il n'est pas certain que les MOOC soient différents.

Certes, les MOOC recensent un certain nombre d'avantages :

- L'abolition du temps et de l'espace, permettant d'aider à l'articulation vie personnelle / travail / études
- La démultiplication d'une offre de formation, permettant aux universités et aux formateur-trices ou enseignant·e·s une plus grande visibilité.

Dans le même temps, il ne faut pas négliger les limites des MOOC. Tout d'abord, il s'agit d'une forme rénovée de l'enseignement à distance, avec une partie de ses

inconvenients : moins de 3% des étudiant·e·s réussissent l'examen final des MOOC nord-américains.

Enfin, si les MOOC permettent bien une abolition de l'espace, elle ne dure souvent que jusqu'à l'examen : beaucoup d'examens se font finalement sur le site de l'Université, ne serait-ce que pour le contrôle de votre identité. Si « sur Internet, personne ne sait que vous êtes un chien »... le jour où on vous diplôme, il faut s'assurer de votre identité.

Enfin, on peut se demander si tous les sujets se prêtent à un passage au MOOC.

En effet, les études de genre demandent très souvent de passer par une phase de prise de conscience suivie par une remise en question personnelle. Peut-on confier une telle tâche à un MOOC ? Un MOOC peut-il traiter de harcèlement sexuel ? De discriminations ? Peut-il proposer un accompagnement ou se contente-t-il de diffuser d'une manière moderne un savoir sur les législations en vigueur ou les études réalisées ?

Le MOOC n'est-il qu'un effet de mode face à des besoins que l'on sait déjà satisfaire d'une autre manière ?

Pour répondre à ces questions et nous donner matière à réfléchir, nous allons commencer par vous présenter des formations à distance sur le genre et l'égalité Femmes / Hommes qui ne sont pas tout-à-fait des MOOC, mais qui en sont peut être finalement. Ainsi qu'une base de données en ligne, qui n'est absolument pas un MOOC, mais qui est peut être en réalité ce que beaucoup d'entre nous attendent en pensant aux ressources sur Internet.

Cet après-midi, ce seront des MOOC sur le genre et l'égalité qui vous seront présentés. Ainsi qu'une télévision féministe qui n'est pas tout à fait un MOOC.

Et nous finirons par une analyse critique nous permettant d'analyser si un MOOC peut nous permettre d'apprendre une pratique.